

B Politique

La Presse

Montréal,
mardi
14 septembre
1999

ÉDITORIAL / OPINIONS / MONDE / CYBERPRESSE

L'EXPRESS POLITIQUE



Dion ne donne pas cher du Bloc

■ Le Bloc québécois veut rester à Ottawa, mais son séjour tire à sa fin parce que les Québécois en ont assez du négativisme, affirme Stéphane Dion. « Que le Bloc devienne permanent, ça ne m'étonne pas, a indiqué hier à *La Presse* le ministre des Affaires intergouvernementales. Ils espéraient avoir l'indépendance rapidement, mais comme elle ne vient pas rapidement, ils vont continuer à utiliser les moyens que leur donne l'État canadien pour faire la promotion de leur projet. » Les derniers sondages démontrent une baisse de l'appui populaire au Bloc et ce n'est là qu'un signe avant-coureur de ce qui attend le parti de Gilles Duceppe, croit M. Dion.

Vincent Marissal

Sondage inutile

■ Tout en s'en disant « heureux », le chef libéral Jean Charest doute de l'effet qu'aura le sondage démontrant qu'une majorité de Québécois ne veut pas de la tenue d'un référendum sur la souveraineté. Il affirme que cette tiédeur n'a jamais empêché le gouvernement péquiste d'en tenir un quand même. Le sondage Sondagem, commandé par *Le Devoir* et CKAC, révélait que 68,2 pour cent des Québécois interrogés répondaient non à la question « Souhaitez-vous que M. Bouchard tienne un référendum sur la souveraineté ? »

Non au référendum

■ Les Québécois ne veulent pas de référendum sur la souveraineté, a soutenu hier le premier ministre Jean Chrétien. « Les gens du Québec sont très clairs sur cela : de 72 à 75 pour cent des Québécois ne veulent pas de référendum », a-t-il dit. Quant à savoir à quelle instance reviendra le droit de définir la question posée au peuple lors d'un éventuel référendum, le premier ministre Chrétien a convenu que cette tâche revenait exclusivement à l'Assemblée nationale. Sur la question d'une éventuelle entente de partenariat entre un Québec souverain et le Canada, M. Chrétien a tenu à rappeler que la Cour suprême a dit qu'il fallait une question claire. « Et la majorité doit être claire pour avoir une négociation. Car dans une négociation, vous avez besoin d'une autre personne et, si la question n'est pas claire, le gouvernement du Canada ne sera pas là », a-t-il tranché.

Structurite

■ Le chef libéral, Jean Charest, ne veut pas de fusion forcée dans le monde municipal, pas de superstructure régionale à Montréal et pas de concept « une île une ville ». Il affirme que les municipalités ont plutôt besoin d'une réforme de leur fiscalité. Le chef de l'opposition officielle à Québec a plaidé en faveur des maires de la couronne nord, qui s'opposent à la création d'une superstructure régionale, telle que préconisée par la ministre des Affaires municipales Louise Harel. De façon générale, la réforme de la ministre suscite la controverse dans le monde municipal, l'Union des municipalités lui reprochant de se soucier trop de structures et pas assez de fiscalité. Le chef libéral n'embrasse pas le concept d'une île une ville pour Montréal. « On n'achète pas une formule faite à l'avance d'une île une ville. Il faut respecter les identités locales. » Quant au projet de superstructure montréalaise, il le fait sortir de ses gonds. « Il y a là une espèce d'échappatoire, de réflexe du gouvernement du Parti québécois de vouloir se donner corps et âme dans les structures, alors qu'il y a des problèmes de fond qui sont beaucoup plus importants. »

La poursuite de Black

■ La poursuite intentée par le magnat de la presse Conrad Black contre Jean Chrétien n'a aucun fondement juridique, ont affirmé hier les avocats du premier ministre. Ces derniers réagissaient pour la première fois hier à la poursuite de 25 000 \$ intentée par M. Black récemment pour se plaindre du fait qu'il n'a pu accéder au titre de Lord, en Angleterre.

Presse Canadienne

Les péquistes prennent acte du peu d'enthousiasme pour un référendum

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Au Parti québécois on accuse le coup : le peu d'enthousiasme dans la population pour un autre référendum sur la souveraineté du Québec est bien perçu des militants de Lucien Bouchard.

« Les Esquimaux, quand il y a une tempête, se font un igloo et attendent que cela passe », ironisait hier Me Gilles Grenier, deuxième vice-président du PQ. La question nationale n'est pas dans l'air, « de toute façon jusqu'aux Fêtes tout l'agenda politique sera occupé par les négociations avec le secteur public ».

Dans d'autres régions, l'indifférence à l'endroit de la question référendaire est aussi palpable dans les rangs péquistes. « Il y a une attitude attentiste, un peu de morosité sur cette question. Les assemblées de région en prévision du congrès de mai 2000 débiteront cet automne, le congrès doit porter sur la souveraineté, on verra bien », ajoute Maxime Rodrigue, président régional pour le PQ dans Laval qui compte cinq comités. « Les négociations du secteur public enlèvent le goût aux militants de parler de

souveraineté, l'idée n'est pas à la mode », résume-t-il.

Pour André Lessard, président régional sur la Côte-Nord, beaucoup estimaient les chances du OUI à néant en 1995, ce qui n'empêcha pas les souverainistes de finir près de la victoire. « Pour l'instant il y a les négos, après il reste trois ans, on verra bien. »

Publiée hier, une enquête Sondagem, réalisée pour CKAC et *Le Devoir*, révélait que 53,7 % des Québécois ne croient pas que le premier ministre Bouchard pourrait réunir les « conditions gagnantes » pour tenir un référendum. Seulement 22,5 % croient qu'il pourrait déclencher un référendum. De plus, 68 % des gens ne souhaitent pas que le premier ministre Bouchard tienne un référendum sur la souveraineté.

Sur les intentions de vote à un référendum, le sondage constate

que le NON l'aurait emporté à 53 % contre 47 % pour le OUI si un scrutin avait été tenu. Sondagem répartit proportionnellement les 14 % d'indécis alors que d'autres maisons présument qu'une bonne partie de ces indécis sont des discrets généralement fédéralistes. Hier le vice-premier ministre, Bernard Landry, insistait sur ce 47 % pour souligner « qu'il n'y avait rien de déprimant » dans les résultats de cette enquête. « On a une base solide de 47 %, encore davantage chez les francophones. » Sur la tenue d'un nouveau référendum, il se fait plus évasif. « Les paramètres sont simples, nous ne voulons pas en perdre un autre ! »

Pour M. Grenier, le comité exécutif du PQ ne projette pas de modifier le programme du parti sur la question nationale, la « souveraineté assortie d'un partenariat ». Sur la « substance » pas de changement, mais des modifications pourraient survenir au texte qui prévoit qu'une fois élu, le PQ prépare un référendum « dans les meilleurs délais ».

Dans les officines péquistes, sous le couvert de l'anonymat, on reconnaît que la stratégie du premier ministre Bouchard est bien difficile à

suivre. Aucun signe de la direction du PQ n'est venu jusqu'ici pour orienter les discussions de l'automne. Celui qui doit faire le lien entre le gouvernement et le parti, André Bellerose, a quitté son poste fin juillet et n'est toujours pas remplacé.

Sans balises, des stratèges échauffent des scénarios. Certains estiment qu'il vaudrait mieux désormais travailler à l'obtention d'un troisième mandat consécutif — du jamais vu depuis 1960 —, plutôt que de brûler des énergies autour d'un référendum bien nébuleux. D'autres, proches de M. Bouchard, prédisent qu'il se laissera tenter par un référendum sur autre chose que la souveraineté, sur Meech plus ou « quelque chose pour faire avancer le Québec ». Le Canada anglais ne pourrait s'entendre sur quelque chose « d'asymétrique » procurant un statut particulier au Québec, parie-t-on. Chose sûre, « il n'y a plus beaucoup de caribous à Québec », lance-t-on dans l'orbite de M. Bouchard, (les Caribous étaient les péquistes orthodoxes de 1984 dans le débat qui les opposaient aux modérés rassemblés autour de Pierre Marc Johnson).

Équipe Canada face aux difficultés de l'économie japonaise

JULES RICHER
Presse Canadienne, OSAKA

À leur première journée d'activités au Japon, les gens d'affaires membres de l'Équipe Canada se sont fait dire sans détour, hier, que l'économie de ce pays asiatique pourrait vivre des moments difficiles à l'avenir.

À long terme, le Japon risque de vivre de profonds changements structurels qui pourraient ébranler les bases du modèle qui a fait son succès, a affirmé, dans un exposé, l'économiste américain Robert Allan Feldman, considéré comme une sommité mondiale en matière d'économie japonaise.

Chute de l'emploi, vieillissement de la population, réduction du pouvoir d'achat des consommateurs, bref, à son avis, le portrait n'est pas aussi rose qu'il ne l'était auparavant.

Ces déclarations n'ont pas empêché le ministre canadien du Commerce international, Pierre Pettigrew, de défendre la nécessité de la mission, qui est arrivée dimanche à Osaka pour un séjour d'une semaine dans le pays.

« C'est le bon moment de venir au Japon, justement parce que ces changements structurels apportent de grandes possibilités (et) je pense que nous sommes une partie de la réponse à certains de leurs problèmes », a-t-il souligné après l'exposé de l'économiste.

Selon lui, le vieillissement de la population pourrait, par exemple, présenter des occasions d'affaires. « Nous avons, dans le domaine de la santé, de très grandes compétences au Canada que nous pourrions venir mettre à leur disposition. Ce qui peut apparaître comme un problème de leur côté devient souvent une occasion d'affaires pour nous. »

Équipe Canada a réussi à mobiliser au Japon dix premiers ministres canadiens, dont Jean Chrétien et Lucien Bouchard, et 260 gens d'affaires. Le but de la mission est de vendre les technologies de pointe canadiennes.

Dans son exposé, l'économiste Feldman a rappelé aux gens d'affaires canadiens que l'économie japonaise avait vécu de grands bouleversements dans les dernières années, conséquence de la crise asiatique. Le miracle japonais s'est essouffé, a-t-il souligné.

À court terme, M. Feldman croit que la situation se redressera. Toutefois, ses prévisions sont moins optimistes à l'égard d'un horizon plus lointain.

Le vieillissement de la population est bien sûr en cause (éventuellement la population du pays pourrait passer de 125 à 120 millions de personnes) mais aussi l'énorme dette qui afflige les secteurs privé et public au Japon. « Il existe encore beaucoup de mauvaises créances, pas seulement dans le secteur privé, mais aussi dans le secteur public », a-t-il dit.

À son avis, les entreprises du pays devront devenir beaucoup plus productives qu'elles ne le sont présentement, sinon le niveau de vie de la population pourrait baisser.



PHOTO PQ

Le premier ministre Jean Chrétien, le président du Chili, Eduardo Frie, et le président chinois, Zemin Jaing, écoutent la première ministre de la Nouvelle-Zélande, M^{me} Jenny Shipley, lire la déclaration finale des leaders de l'APEC, à Auckland.

L'APEC ajoute quelques bémols à son credo libre-échangiste

MARTIN VALLIÈRES
AUCKLAND, Nouvelle-Zélande

Les chefs des 21 gouvernements de l'Asie-Pacifique au sommet de l'APEC à Auckland, en Nouvelle-Zélande, ont réaffirmé leur appui envers la libéralisation du commerce et la poursuite des réformes financières, malgré les rythmes différents de la reprise dans plusieurs pays d'Asie.

Et si les discussions diplomatiques à propos du Timor oriental ont volé la vedette à l'agenda économique officiel du sommet, on a tenu à réaffirmer la pertinence de l'APEC comme forum annuel de discussions de haut niveau sur les questions économiques du bassin du Pacifique.

« C'est important que l'APEC fournisse l'occasion de discussions informelles et directes entre les chefs d'État, comme l'a montré la crise du Timor. Mais c'est la force de l'APEC de pouvoir réunir autour d'une même table la Chine, Taiwan et Hong Kong, par exemple, parce que l'agenda officiel du sommet est économique et non politique », a commenté la présidente du sommet, Jenny Shipley, première ministre de la Nouvelle-Zélande, en présentant la déclaration finale.

Avant de quitter Auckland, hier soir, pour le Japon, où il dirigera une mission commerciale d'Équipe Canada, le premier ministre Jean Chrétien s'est déclaré très satisfait des résultats du sommet. « Les

pays qui ont connu beaucoup de difficultés depuis deux ans sont re-devenus plus optimistes que lors des deux sommets précédents. Les pays qui ont ralenti leurs importations en raison de la crise nous ont dit qu'ils voulaient acheter plus au Canada dès que leur situation sera améliorée. »

Néanmoins, des membres de l'APEC ont accroché quelques bémols au credo libre-échangiste décrit par la présidente du sommet, Mme Shipley, comme le « défi d'Auckland » au reste du monde de la part d'un groupe de pays responsables de la moitié du commerce mondial.

Ils ont constaté le besoin d'un effort particulier pour mieux promouvoir leurs objectifs de libre-commerce face à une opinion publique sceptique. Même le président américain Bill Clinton a indiqué le besoin de mettre « un visage plus humain » sur les questions d'économie mondiale. Samedi, M. Clinton avait donné le coup d'envoi à l'agenda commercial du sommet avec son homologue chinois, Jiang Zemin, en confirmant la reprise complète des négociations avec la Chine pour son admission à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Dans leur déclaration finale, les chefs de gouvernements de l'APEC ont entériné l'accord de leurs ministres intervenu vendredi dernier en faveur de la prochaine ronde de négociations de l'OMC, qui débutera en novembre à Seattle. L'APEC

s'en remet ainsi à l'OMC, où on espère un accord global d'ici trois ans, pour décider des mécanismes précis afin de réaliser son objectif régional du libre-échange en 2010 entre les économies développées, et en 2020 pour les économies en développement.

Selon le premier ministre Chrétien, cette délégation des négociations par l'APEC au profit de l'OMC ne constitue pas une brèche à la pertinence même de l'organisation, tel que suggéré par des observateurs. « Il y a quelques années, bien des pays de l'APEC n'étaient pas convaincus que la libéralisation du commerce était la voie du futur. Ils sont maintenant beaucoup plus enthousiastes, a-t-il expliqué devant les journalistes canadiens à Auckland. Les tarifs commerciaux ont baissé considérablement dans plusieurs pays. Mais désormais, nous faisons face à des barrières non tarifaires qui sont beaucoup plus complexes. »

Plus important pour le Canada, les chefs d'État et de gouvernement de l'APEC ont appuyé l'objectif d'élimination des subventions aux exportations agricoles. Le premier ministre Chrétien a indiqué être intervenu en particulier à ce sujet lors des séances de discussions à huis clos avec ses 20 vis-à-vis. « Quand vous avez l'Europe qui verse jusqu'à 200 \$ de subvention par tonne de blé, et les États-Unis qui donnent environ 60 \$ par tonne, c'est difficile pour le Canada qui verse environ 16 \$ par tonne, a dit M. Chrétien. »

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Pour mettre fin aux conditions perdantes

Un sondage Sondagem, réalisé pour *Le Devoir* et CKAC, révélait hier que 68,2 % des Québécois ne veulent pas que le premier ministre Lucien Bouchard tienne un référendum sur la souveraineté.

Face à une majorité si limpide, le premier ministre Bouchard n'a qu'une seule chose à faire : écouter les Québécois et respecter une volonté populaire aussi manifeste. Il doit donc abandonner le projet de tenir un référendum au cours de ce mandat, et il doit le faire de façon claire et formelle.

Trois raisons militent en faveur d'un moratoire, d'ici la fin de ce mandat du gouvernement péquiste, ce qui correspondrait à une pause de trois ou quatre ans. La première, c'est de mettre fin au déficit démocratique dont souffre le Québec ; la seconde, c'est de mettre fin à la paralysie que la recherche des conditions gagnantes engendre ; la troisième, c'est de désamorcer les inutiles chicanes entre le Québec et le gouvernement fédéral.

Car à force d'essayer de trouver d'évanescentes conditions gagnantes, le gouvernement est en train de réunir des conditions perdantes pour le Québec. Et c'est cela qui doit cesser.



Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Le terme de déficit démocratique n'est certainement pas trop fort pour décrire la volonté du gouvernement Bouchard d'imposer un référendum. Le fait qu'un gouvernement persiste à préparer un rendez-vous référendaire dont plus des deux tiers des gens ne veulent pas, qu'il utilise les ressources de l'État pour les convaincre de voter OUI à un projet dont ils ne veulent pas entendre parler, va très clairement à l'encontre de la volonté populaire.

Il est vrai que M. Bouchard a lancé le concept de conditions gagnantes lors de la campagne électorale de l'automne dernier, visant en cela à garder toutes ses options ouvertes, à rassurer les tièdes sans repousser ses propres militants. Ceux qui l'ont porté au pouvoir connaissent

donc sa stratégie, ce qui donne à M. Bouchard un certain mandat.

Mais la démocratie, ce n'est pas seulement une consultation à tous les quatre ans. C'est aussi la capacité d'écoute et de dialogue du gouvernement avec la population. Or le message que les sondages envoient, qui ne font que confirmer ce que révèle déjà le climat politique, est assez clair pour que l'équivoque ne soit pas possible.

Non seulement les Québécois ne veulent-ils pas de référendum mais, en outre, ils ne veulent pas qu'on leur impose, jour après jour, un débat qui ne leur semble pas prioritaire et qui leur tombe sur les nerfs.

On peut comprendre que M. Bouchard soit piégé entre la volonté populaire et les pressions des militants de son propre parti. Mais encore là, en démocratie, Lucien Bouchard est le premier ministre des Québécois et ce sont les Québécois qu'il doit d'abord servir. Il serait tout à fait malsain qu'un choix aussi central soit déterminé par une minorité partisane dont les Québécois seraient les otages.

Coincé, le premier ministre et son cabinet jouent en quelque sorte un double jeu. D'un côté, de nombreux messages indiquent que les stratèges péquistes, qui disposent des mêmes statistiques, s'attendent à ce que le référendum n'ait pas lieu, comme l'ont montré les allusions du ministre Bernard Landry, où le départ du conseiller Jean-François Lisée, déçu du « découragement général » de son camp.

Mais de l'autre, le premier ministre ne bronche pas. « Ayez confiance qu'il y aura un référendum et qu'il sera gagnant », lançait-il il y a à peine trois semaines. Il y a, dans ce double jeu, un manque de franchise et d'égards envers les Québécois.

Le gouvernement peut être tenté de maintenir cette équivoque tout au cours de son mandat, et de continuer, pendant trois ou quatre ans, à promettre un référendum qu'il n'a pas l'intention de tenir. Ce n'est pas une solution, parce que ce jeu de valse-hésitation est terriblement nuisible au Québec.

La recherche de conditions gagnantes pèse lourd sur notre vie politique. Dans trois dossiers chauds, elles ont été clairement liées aux choix du gouvernement. C'est

évidemment le cas des négociations du secteur public avec des centrales syndicales qui sont les alliés naturels du mouvement souverainiste. Dans deux autres dossiers, la crise d'Emploi-Québec et la réforme municipale, ce sont des membres du caucus péquiste qui se sont eux-mêmes interrogés sur l'impact de ces politiques sur les conditions gagnantes. À cela s'ajoute la multiplication des cas de chantages, des maires ou des chefs syndicaux, qui ont compris à quel point le gouvernement Bouchard était vulnérable.

Il est assez évident que le désir du gouvernement de réunir des conditions gagnantes limite sa marge de manoeuvre et affecte sa capacité d'agir et d'établir des priorités. La perspective d'un référendum non désiré devient une hypothèque qui paralyse le Québec et l'affaiblit.

Tant que la recherche des conditions gagnantes sera dans l'air, le gouvernement Bouchard aura le plus grand mal à s'attaquer aux grands problèmes auxquels le Québec est confronté, nos choix fiscaux, les problèmes de nos systèmes de santé et d'éducation, notre faible croissance économique.

À cela s'ajoute un autre facteur, les mauvaises relations avec Ottawa. Elles s'expliquent en partie par la vision hargneuse que le gouvernement Chrétien se fait des rapports avec le Québec, mais aussi par la guérilla incessante que le gouvernement Bouchard maintient pour marquer des points. Tant qu'il n'y a pas de pause, il est inévitable que le gouvernement fédéral se prépare à un affrontement et ait tendance à multiplier lui aussi les escarmouches. L'abandon du projet référendaire ne mettrait évidemment pas fin à ces chicanes, mais il réduirait certainement leur fréquence et leur intensité.

Il est clair que l'abandon du référendum pendant le mandat du gouvernement Bouchard ne réglera pas tous les problèmes et ne fait que repousser la même impasse à plus tard. Mais cette pause de quatre ans donnerait au Québec l'espace dont il a besoin pour s'attaquer à des problèmes urgents.

Parce que 68 % des Québécois ne veulent pas d'un référendum, le premier ministre Bouchard n'a qu'une chose à faire : s'incliner, respecter ce vœu populaire et abandonner de façon claire l'idée de tenir un référendum au cours de ce mandat. Sans « breiter », et sans faire les choses à moitié. Il n'y a pas d'autre réponse acceptable.

Justice juste?

Ainsi donc la cour municipale de Montréal en appelle du récent jugement de la Cour supérieure acquittant l'ex-présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, déjà trouvée coupable de vol à l'étalage.

Comment expliquer ce choix autrement que par la frustration devant un désaveu humiliant ? Ou par un entêtement inacceptable de la part d'une instance judiciaire qui n'a, en principe, pas d'état d'âme ? À moins qu'il ne s'agisse que d'une manoeuvre visant à profiter d'une cause spectaculaire pour se mettre en évidence. Et montrer qu'on aurait tort de minimiser le pouvoir des tribunaux de première instance souvent décrits comme étant « inférieurs ».

Quoi qu'il en soit, on ne peut que déplorer cette décision qui relance une affaire déjà classée pour la plupart des gens. Et pour laquelle l'accusée, en dépit de son acquittement récent et de l'admission officielle d'un doute raisonnable, a déjà payé

un prix disproportionné — sur le plan de sa réputation, de sa vie personnelle et familiale et de sa carrière — par rapport au délit dont il est question.

Qu'elle ait ou non dérobé ou emporté par mégarde une paire de gants valant 50 \$ et même si des arguties juridiques permettaient d'imaginer une autre conclusion, rien ne justifie qu'on relance des procédures coûteuses et qu'on encombre l'appareil judiciaire seulement pour tenter de démontrer qu'on a eu raison.

On le savait déjà, mais le rappel du message a été on ne peut plus clair : « Piquer, c'est voler ». Sur ce plan et sur celui de l'image d'un système judiciaire égal pour tous, personne n'a rien à gagner dans cet appel inutile, voire abusif. Mais l'idée qu'on se fait d'une justice vraiment juste et raisonnable a beaucoup à y perdre.



Pierre Gravel
pgravel@lapresse.ca



DROITS RÉSERVÉS

serge.chapleau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

À quand un ministre responsable des conditions gagnantes ?

Remémorons-nous les faits : le soir de sa victoire ambiguë du 30 novembre 1998, M. Bouchard nous avait fait savoir que la tenue d'un éventuel référendum sur la souveraineté était au moins remise à la deuxième moitié de son mandat fraîchement obtenu.

Non seulement cette promesse postélectorale n'a pas tenu le coup, ne serait-ce qu'un an, car le terme « référendum » est maintenant sur toutes les lèvres souverainistes, mais la course aux conditions gagnantes a repris de plus belle. Un exemple parmi tant d'autres : le député de Marguerite-d'Youville, M. Beaulne, a fait valoir en fin de semaine que la Tour de Babel municipale que la ministre Harel s'apprete à ériger au-dessus de la région métropolitaine n'était pas un projet prometteur car, et je cite,



Lucien Bouchard

« on ne pense par qu'on s'en va vers des conditions gagnantes avec ça » (*La Presse*, 11 septembre).

Avec la propension du premier ministre à créer une panoplie de ministres (ir)responsables de ceci ou de cela, à quand un ministre responsable des conditions gagnantes ?

Maxime BEAUPRÉ
Verdun

« Voulez-vous la souveraineté du Québec, oui ou non ? »

Madame Lysianne Gagnon,

À la suite de la parution de votre chronique du jeudi 9 septembre, j'aimerais vous suggérer la plus simple des questions référendaires : « Voulez-vous la souveraineté du Québec, oui ou non ? »

Point de vue communication, vous ne pouvez pas trouver mieux. Six petits mots, un classique en littérature politique : le verbe en inversé avec le sujet pour marquer le questionnement, suivi du complément d'objet direct pour conclure la proposition. Flesh et Gunning, ces deux théoriciens de la lisibilité, seraient fiers de nous ! « Crystal clear », comme on dit.

En communication écrite, moins il y a de mots, mieux on comprend. Complètement dévotée de nuance politique, une telle affirmation de six petits mots (à peine 42 caractères !) se dévoilerait sous le même jour aux yeux de tous les citoyens. Surtout quand de trop nombreux Québécois éprouvent des difficultés de lecture, comme vous l'avez déjà souligné dans des articles auparavant.

Règle générale, quand on pose une question claire, on obtient une réponse claire. Grammaticalement, cette question est parfaite. À moins que politiquement, elle ne soit pas correcte... ?

Nicholas VACHON
diplômé en rédaction française
et en communication
Université de Sherbrooke

« Big Brother » de retour

À ma grande surprise, à la lecture des journaux, l'État recommence à se mêler de la vie de ses citoyens. Après la remise en question de l'État-Providence, voilà que l'on ramène l'idée « d'État-gendarme ». Mais l'État utilise une ruse très malsaine : il ne sera pas le policier, mais la population le sera.

La nouvelle loi sur le tabagisme où un employeur pourra nommer un capot ou un délateur au sein de son entreprise, de concert avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, de Mme Pauline Marois, de même que la surveillance vidéo rendue légale dans les cas de CSST ne sont que deux exemples où l'État utilise la population pour dénoncer des collègues.

Bonjour les relations de travail ! L'employé se sentira-t-il toujours observé, traqué ? L'État est-il rendu si mal en point qu'il décide de se mêler de la vie privée des gens ? Ne peut-on pas se fier sur le bon sens, la bonne communication entre un patron et un employé qui grille une cigarette ? Est-on obligé d'utiliser une technique aussi coercitive ?

Cette façon de faire respecter la loi est vraiment hypocrite. Revient-on au phénomène « Big Brother is watching you », revient-on à une nouvelle chasse aux sorcières où les collègues-fumeurs sont les gros méchants ? Allons donc, un peu de sérieux...

Hugo MORISSETTE
Montréal

OMG : pour le contre-étiquetage

Comment réussir à être informé de ce que contiennent vraiment les produits que je consomme ? Comme le jour semble lointain où nos gouvernements exigent des entreprises un étiquetage adéquat nous renseignant sur les OMG contenus dans leurs produits, nous devrions peut-être espérer des initiatives des firmes commercialisant des aliments non transgéniques.

Je suggère donc que ces entreprises adoptent la stratégie du contre-étiquetage : nous indiquer que leurs produits ne contiennent pas d'OMG. Ils pourraient adopter des indications comme : « Sans aliments modifiés génétiquement » ou « Certifié non transgénique ». De la même façon que les produits de toilette, tels les shampoings, nous informent qu'ils ne sont pas testés sur les animaux !

Ainsi, nous pourrions peut-être contourner l'inertie gouvernementale et les intérêts des puissantes compagnies.

Nicole DUMOULIN
Montréal

Opinions

Une réforme municipale tournée vers le nouveau millénaire?

PIERRE-YVES MELANÇON

L'auteur est conseiller municipal et conseiller associé au maire de Montréal pour les affaires métropolitaines.

La ministre des Affaires municipales et de la Métropole, madame Louise Harel, a le mandat de produire un livre blanc sur les grandes orientations ministérielles en matière de réforme du cadre institutionnel et fiscal des municipalités. Vingt ans après les réformes municipales et fiscales de 1979, alors que nous abordons le troisième millénaire, tous conviennent que le statu quo n'est plus acceptable et que le gouvernement doit agir.

Le gouvernement doit intervenir en tenant compte de deux enjeux majeurs. Le premier est la mondialisation des économies au sein de laquelle les grandes villes du monde sont appelées à jouer un rôle de plus en plus grand. Le second est le rééquilibrage des équités institutionnelles et fiscales propres au Québec.

La mondialisation des économies

La fin du présent millénaire s'inscrit dans un courant de mondialisation des économies. Les exemples illustrant cet état de fait sont nombreux : la mise en place progressive de la monnaie unique en Europe, l'accélération des fusions de grandes multinationales en vue de former des conglomerats concurrentiels, la libéralisation continue des marchés mondiaux, une ouverture des marchés publics à l'échelle planétaire, etc.

Où se place le Québec dans cette mondialisation, où se situent sa métropole, ses régions, sa capitale ?

De nombreux acteurs de la scène municipale le clament depuis longtemps : Montréal n'est pas en compétition avec les villes environnantes. La véritable concurrence vient des autres grandes agglomérations urbaines à l'échelle continentale et même planétaire.

Pour illustrer cette réalité, prenons l'exemple du transport aérien. La tentative de prise de contrôle d'Air Canada par Onex de Toronto risque d'avoir des effets très néfas-

tes sur l'avenir de la région de Montréal en tant que plaque tournante dans le transport aérien. Une éventuelle réduction des activités d'entretien des avions au centre d'Air Canada à Dorval entraînerait des pertes d'emploi importantes. Mais qu'en serait-il alors de la vocation internationale des aéroports de Montréal ? Le Québec risque-t-il de se retrouver avec un aéroport régional de plus ? Ce combat en est un entre la région de Montréal et celles de Toronto, Calgary et Vancouver.

Montréal n'est pas en compétition avec les villes environnantes ; la véritable concurrence vient des autres grandes agglomérations urbaines partout dans le monde.

Disposons-nous actuellement des institutions et des organismes de concertation capables de rallier l'ensemble des leaders de la communauté afin de promouvoir le développement de notre région sur les plans économique, social et culturel ? Nos citoyens souhaitent une réforme qui sera à la hauteur des exigences du nouveau millé-

naire. (...) Le livre blanc de la ministre Harel devra fournir des pistes qui tiendront compte de la réalité internationale dans laquelle Montréal et le Québec évoluent.

Les équités institutionnelles et fiscales

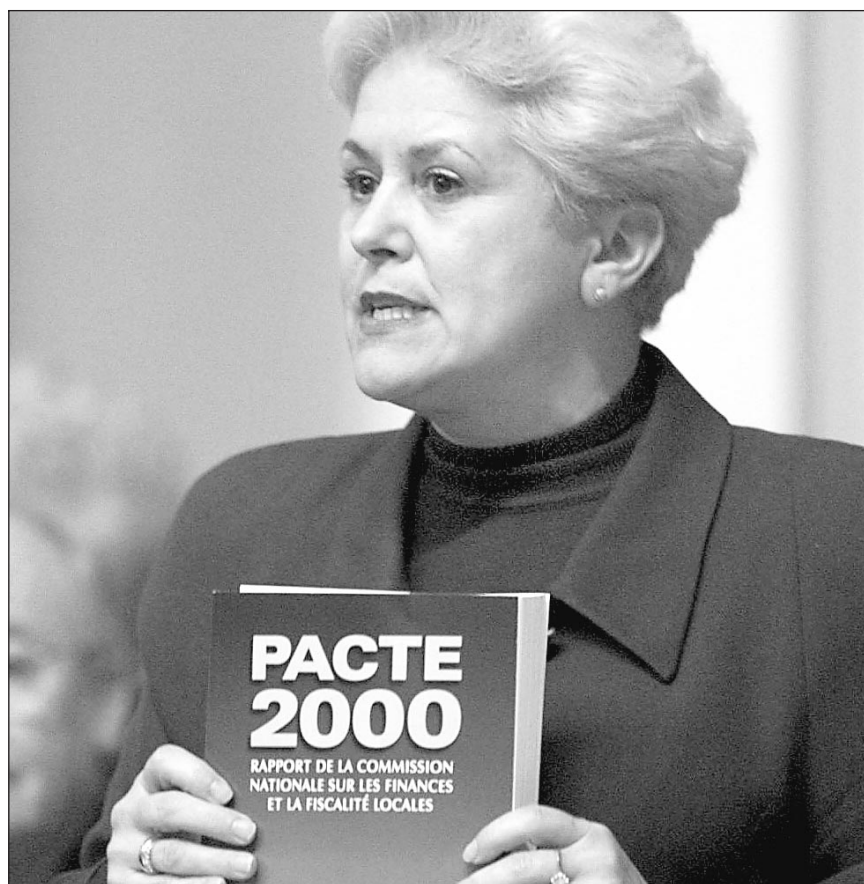
Les Québécois attendent de leur gouvernement qu'il soit avant-gardiste, qu'il fasse des réformes visant à assurer leur prospérité. Le Québec sera un acteur majeur dans la mesure où il saura harmoniser sa ruralité avec son urbanité et miser sur un développement des centres urbains qui profitera en retour au développement régional. Un Québec fort ne peut l'être sans une métropole forte, sans une capitale forte. C'est là le défi du livre blanc.

Oui, les citoyens veulent une fiscalité équitable. Oui, les citoyens veulent être assurés de garder leur emploi. Oui, les citoyens veulent conserver et améliorer leur qualité de vie. Oui, les citoyens veulent faire partie d'un ensemble gagnant sur le plan de la concurrence mondiale.

Faut-il le rappeler à nos dirigeants gouvernementaux, les grandes réformes qu'ils doivent entreprendre visent en premier lieu le citoyen. Le titre du livre blanc devrait d'ailleurs être « Le citoyen au cœur de la réforme ». J'entends ici le citoyen au sens global du terme, considéré dans son milieu de vie, ses relations, son travail, ses activités de loisir et culturelles, sa famille, sa capacité de payer, son environnement, etc.

Il est de notoriété publique que l'ordre de gouvernement le plus près des citoyens demeure le niveau municipal. Faut-il faire une réforme sans trop provoquer de chambardements pour plaire à nos édiles locaux ou plutôt opter pour une réforme qui placera le citoyen au cœur de l'action municipale ? Comment le sentiment d'appartenance du citoyen envers sa municipalité pourrait-il se transférer à une nouvelle instance régionale ? Le nouveau conseiller régional, élu par 150 000 personnes, marginalisera la représentativité des députés ainsi que celle des maires.

Aujourd'hui, l'action municipale ne se limite plus au seul territoire



Le livre blanc de la ministre Harel devra tenir compte de la réalité internationale dans laquelle Montréal et le Québec évoluent.

des villes et des cités. Le redécoupage des limites municipales est incontournable. Au Québec, le regroupement des municipalités qui a mené à la création de Laval a été un succès dont tout le monde se réjouit. En Ontario, le gouvernement Harris a choisi de créer la mégaville de Toronto et les résultats sont plus que probants. À un tel point qu'il envisage un regroupement similaire dans la région d'Ottawa. (...)

Et pour la métropole

Ce livre blanc doit aussi livrer une orientation pour la métropole. Des révélations faites dans les journaux suggèrent que les grands paramètres de la réforme de la région métropolitaine proposée dans le livre blanc vont à l'encontre de la dynamique montréalaise. Les propositions de réforme reposent sur une analyse de la réalité montréalaise pour le moins primaire, er-

ronée et simpliste. Qu'on le veuille ou non, la métropole est constamment en concurrence avec les grandes villes du continent nord-américain et du monde.

L'administration municipale du maire Pierre Bourque a déposé sa proposition sur la réforme de l'île et de la région. Le projet « Une île, une ville » est globalement respectueux de la dynamique politique, économique, sociale et culturelle de la région. Il vise à doter l'île et la région des outils institutionnels et fiscaux qui lui permettront de s'adapter aux nouvelles conditions imposées par la mondialisation de l'économie. Cette proposition s'appuie sur deux orientations. La première vise la consolidation de la ville-métropole et la seconde porte sur une meilleure coordination de la concertation régionale pour le développement de la grande région métropolitaine. (...)

Capitale nationale et poids des mots

ROBERT LAPLANTE

L'auteur est directeur de L'Action nationale.

Martin Cauchon n'aime pas que le gouvernement du Québec ait choisi de désigner « Capitale nationale » la région administrative de Québec. En fait, ceux pour qui il agit ont décidé de ne pas tolérer que l'expression se retrouve dans un dépliant destiné à soutenir la promotion de la région dans l'ensemble de la Francophonie. On lui a donc dit de dire qu'il retirerait la contribution de 400 000 \$ que le gouvernement fédéral s'était engagé à verser au Groupe pour le rayonnement international. (*Le Devoir*, 27 août)

Il fait bien son travail, Martin Cauchon. « On est dans une démocratie, ils peuvent utiliser ces mots comme bon leur semble, mais il m'apparaît difficile d'accepter ces expressions dans notre entente. » Le Canada n'accepte rien d'autre qu'une présence anecdotique du Québec. Voilà déjà plusieurs années que les périphrases et les euphémismes — qui n'ont d'autre effet que de nous déréaliser — servent à donner les apparences de compromis pragmatiques pour laisser Ottawa gommer le dynamisme québécois : chanson d'ici au lieu de chanson québécoise, culture francophone au lieu de culture québécoise, théâtre d'expression française, la liste peut s'étirer. La tolérance canadienne ne peut en subir davantage : le peuple québécois n'existe pas pour Ottawa et, s'il peut bien endurer que, sur la scène locale, les Québécois aient une Assemblée nationale, une Bibliothèque nationale etc., il n'est pas question pour lui de laisser passer quoi que ce soit destiné à l'étranger qui pourrait laisser entendre qu'il existe ici une nation qui tient à vivre et à se faire connaître en tant que telle.

La ministre Beaudoin a déjà laissé entendre qu'elle retirerait le soutien du gouvernement du Québec si le Groupe pour le rayonnement international cédait au chantage. Ce n'est pas suffisant. Elle doit rejeter ce qui a déjà été présenté par le groupe comme un compromis raisonnable avec la désignation « capitale du Québec ». Il y a une limite : le gouvernement du Québec ne doit en aucune manière se faire le complice de manoeuvres qui viseraient à contourner les conséquences et la portée des décisions de l'Assemblée nationale. Il est sans doute essentiel à la carrière de Martin Cauchon que cette Assemblée soit provinciale, mais il est contraire à notre intérêt national de laisser entendre à qui que ce soit que la façon de nommer notre territoire et nos institutions puisse faire l'objet de maquignonnage.

En traquant partout et tout le temps les symboles et les signes non seulement de notre affirmation mais encore de notre simple présence, Ottawa démontre toute l'importance qu'il faut accorder au poids des mots. Madame Beaudoin, les représentants de la région et la population du Québec doivent en faire autant. Agir autrement, c'est accepter à la face du monde qu'Ottawa prétende qu'on peut traiter les Québécois comme des gens qui parlent pour ne rien dire.



Louise Beaudoin

Assurance-maladie: l'implantation d'un régime parallèle devient incontournable

JEAN-LUC MIGUÉ

L'auteur est président du Conseil scientifique de l'Institut économique de Montréal.

Une révolution de l'opinion publique se produit au Canada en matière de santé socialisée. Un sondage du *National Post* nous apprend qu'un pourcentage incroyablement de 41 % des Canadiens en sont venus à souhaiter l'implantation d'un système parallèle d'assurance-maladie.

Au Québec en particulier, c'est une majorité de 53 % de la population, échaudée par les expériences alarmantes des dernières années, qui juge légitime et utile l'instauration d'un régime où les individus retrouveraient la liberté de se procurer à leurs frais les soins supplémentaires que la médecine d'État leur refuse.

Depuis son implantation, le régime public de santé a exercé une emprise certaine sur l'imaginaire des gens, peut-être plus par son symbolisme politique que par sa contribution à la santé de la population. La gratuité au consommateur et le transfert du fardeau à la fiscalité générale sont perçus comme le symbole de la justice sociale à la canadienne, comme l'expression du sens de la compassion qui, pour certains, anime l'âme canadienne, en opposition à l'individualisme cruel de nos modèles, les Américains. En réalité, derrière nos files d'attente, nos hôpitaux en décrépite et leurs réceptionnistes indifférentes, derrière les difficultés qu'on éprouve à accéder aux technologies de pointe, se profile une finalité politique. L'analyse économique enseigne que, lorsque les gens appellent à l'alourdissement fiscal pour enrichir le régime public, ils ont en tête la taxation des plus riches qu'eux, c'est-à-dire de la majorité qui fait un revenu supérieur à la majorité. Si c'était l'altruisme qui inspirait l'appel à l'appesantissement fiscal pour la santé des autres, rien n'interdirait aux âmes généreuses la multiplication des contributions volontaires aux cliniques et aux hôpitaux. Or cette source de financement ne compte pour presque rien dans le budget de ces organismes. En un mot, l'attachement de la population au *medicare* repose, non pas sur le noble idéal de la compassion, mais sur le souci du grand nombre d'accéder à l'assurance-maladie illimitée aux frais des autres.

Peu à peu, la réalité de la santé socialisée prend le dessus sur l'illusion fiscale et sur les aspirations des consommateurs. Ce sont les femmes, les gens âgés et les pau-

vres qui se montrent le plus enthousiastes pour l'implantation de soins privés de santé. Ce qu'en réalité la population appelle à grands cris, c'est l'abrogation de la loi nationale sur la santé.

Inquiets de cette évolution troublante, les politiciens, dont le ministre national de la santé, Allan Rock, nous invitent à la patience, le temps que les 11,5 milliards d'injections promises sur les cinq prochaines années produisent leur effet. Or au cours de ces cinq années, les provinces n'affecteront pas moins de 300 milliards aux services de santé. C'est donc sur une progression de 3 % par année des budgets que le ministre fonde ses espoirs de récupérer notre régime de plus en plus discrédité. Compte tenu que, d'ici la fin de cette période, la population de 65 ans et plus aura augmenté de près de 10 %, les standards de services seront vraisemblablement tombés encore plus bas. De toute façon, l'argent qu'on injectera ou pas dans le régime public n'y changera pas grand-chose. La planification centrale a fait implorer le régime soviétique ; elle menace de la même façon notre régime de santé.

Le Canada n'aura donc bientôt plus le choix de se passer des offreurs privés. Les politiciens canadiens ont, à ce jour, opposé une résistance irraisonnée à l'implantation de services privés de soins de santé. Ils ont en cela rompu avec la tradition de la plupart des pays industriels, qui ont ouvert la voie à l'avènement d'un réseau parallèle de soins. Le Canada partage avec Cuba et la Corée du Nord la distinction suspecte de fermer la porte à toute forme de choix.

Une fois mis en place le réseau d'offreurs de services parallèles, la voie serait ouverte à l'accumulation par les individus de fonds personnels d'épargne santé non imposables, semblables aux régimes actuels de fonds enregistrés d'épargne retraite. À l'occasion d'une dépense de santé, l'individu (ou l'employé) puise d'abord dans son fonds personnel réservé strictement aux services de santé. Advenant le cas où le fonds s'épuise, c'est l'individu qui assume l'excédent jusqu'à concurrence d'un plafond, dès lors pris en charge par l'assurance catastrophe, elle-même publique ou privée. Le surplus inutilisé à la fin de l'année s'accumule dans le fonds en prévision de déboursés ultérieurs et ultimement serait transférable à un fonds d'épargne retraite.

La dimension essentielle de cet aména-

gement est que le fonds appartient à l'individu et qu'ainsi il est le bénéficiaire ultime de la parcimonie avec laquelle il aura géré son régime de santé. Les travaux empiriques ont déjà établi que cette formule diminue sensiblement le recours aux services de santé, sans affecter de façon adverse l'état de santé des gens. Inutile de préciser que cette forme de partage des coûts peut facilement s'adapter aux contraintes des individus à faible revenu, puisque la franchise peut être réglée sur le revenu des familles.

La formule offrirait l'avantage d'injecter une dose de concurrence grandement souhaitable dans le régime et en même temps de susciter l'avènement des bonnes incitations chez les patients. Sous ce régime de sanctions, les gens ordinaires seraient amenés à faire de meilleurs choix et surtout des choix plus économiques en matière de soins, meilleurs que ceux des politiciens et des bureaucrates les mieux intentionnés. L'aménagement élargirait le choix des services pour l'ensemble des familles, tout en suscitant d'importantes économies de l'ordre de 20 % dans le budget collectif de santé. L'expérience confirme que la formule favorise les économies sans en camoufler les inconvénients à la manière du rationnement par la file d'attente. En sous-produit, l'économie générale et la croissance y gagneraient, en ce que le taux d'épargne aug-

menterait. Le prétendu danger d'une évolution vers l'instauration d'un régime « à deux vitesses », où les soins de qualité sont réservés aux gens à l'aise, est un épouvantail, contraire à l'expérience de tous les pays. En fait, c'est plutôt le contraire qui s'est produit, comme on devait s'y attendre. Ce sont les individus des classes socio-économiques inférieures qui y ont le plus gagné à la participation du secteur privé à la production de services. Le dossier empirique à l'appui de cette évolution est concluant. La qualité générale des soins a augmenté et, à mesure que les gens se sont retirés de la file d'attente pour se payer des services privés, ils ont allégé les pressions sur les ressources du réseau public et ainsi libéré l'espace pour les usagers. Les budgets publics de santé s'en sont trouvés allégés ; la qualité des soins et la multiplicité des choix y ont gagné ; l'accès aux technologies modernes en a été favorisé, tandis que les files d'attente se sont raccourcies. (...)

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



KOSOVO

Limites de l'OTAN

■ Le commandant de la Force de paix au Kosovo (KFOR), le général Michael Jackson, estime que ses troupes atteignent leurs limites et qu'une solution permanente rend nécessaire la mise en place d'institutions civiles. « Vous ne pouvez pas vous attendre à ce que des soldats changent l'état d'esprit des gens. Cela doit être fait par d'autres moyens », a expliqué le général britannique dans un entretien au *New York Times* publié hier. « Il est impossible que les mentalités changent dans le court terme », a estimé pour le *New York Times* un autre important responsable de la KFOR sous le couvert de l'anonymat.

d'après AFP

LIBYE

Sanctions levées

■ L'Union européenne a levé hier la majeure partie de ses sanctions encore en vigueur contre la Libye, mais a maintenu un embargo sur les ventes d'armes. La plupart des sanctions économiques avaient été levées en avril après que Tripoli eut remis à la justice écossaise les auteurs présumés de l'attentat contre un Boeing de la PanAm, au-dessus de Lockerbie (Écosse), en 1988. Les sanctions imposées en 1986 par Bruxelles restreignaient les mouvements des diplomates et la délivrance de visas aux ressortissants libyens.

d'après AP

TURQUIE

« Certains retards »

■ Le ministre turc des Affaires étrangères, Ismail Cem, a reconnu hier à Bruxelles, devant ses homologues de l'Union européenne, que la Turquie avait pris ces dernières années « certains retards sur le chemin de la démocratie ». « On a parfois l'impression que rien ne va en Turquie. Ce n'est pas le cas, même si nous avons pris certains retards sur le chemin de la démocratie », a déclaré Cem lors d'une conférence de presse à l'issue d'un déjeuner avec les chefs de la diplomatie des Quinze, dont il était l'invité. Cem a mis ces retards sur le compte des « actes terroristes ». « Comme le terrorisme semble maîtrisé, nous allons être mieux en mesure de travailler à réaliser des progrès », a-t-il ajouté.

d'après AFP

RDC-CONGO

Journaliste bloqué

■ Le directeur du quotidien *Le Potentiel*, Modeste Mutinga, s'est vu interdire dimanche par les services de sécurité d'embarquer à bord d'un avion à Kinshasa à destination de l'Europe, rapporte le quotidien. Mutinga, qui est également président des associations Médias pour la paix et Campagne pour une paix durable en RDC, a été intercepté par les services de l'Agence nationale des renseignements (ANR, sécurité intérieure) qui lui ont confisqué ses papiers alors qu'il venait de terminer les formalités d'embarquement. Mutinga devait se rendre à Londres puis au Canada pour participer à une série de conférences.

d'après AFP

COLOMBIE

Menaces de droite

■ Les groupes paramilitaires d'extrême droite colombiens, en lutte contre la guérilla de gauche, ont menacé de représailles dimanche les autorités du Panama et du Venezuela qu'ils accusent de prêter assistance aux insurgés, risquant ainsi d'internationaliser le conflit en Colombie. Le chef du groupe AUC (Autodéfenses unies de Colombie), Carlos Castano, a accusé le Panama et le Venezuela de « connivence » avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) et l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste).

d'après AFP

Autres informations
page B6



Le no 2 palestinien, Mahmoud Abbas, et le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, se sont rencontrés hier à Erez.

Face-à-face israélo-palestinien sur les territoires occupés

SAKHER ABOU EL-OUN
et JAMES DRUMMOND
Agence France-Presse, EREZ

Israéliens et Palestiniens ont lancé hier les négociations sur les racines de leur conflit, en réitérant immédiatement des exigences incompatibles sur tous les principaux sujets.

Le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy et le no 2 de l'OLP, Mahmoud Abbas, ont lancé ces pourparlers sur le statut final des territoires palestiniens occupés, lors d'une cérémonie à Erez, six ans jour pour jour après la signature des accords d'Oslo à la Maison-Blanche.

Ni la date de la prochaine rencontre ni l'ordre du jour des pourparlers n'ont apparemment été fixés lors de la cérémonie qui a duré un peu plus d'une heure et a été surtout protocolaire, au principal point de passage entre Israël et la bande de Gaza.

Le lancement de ces négociations est prévu par l'accord de Charm el-Cheikh signé le 5 septembre par le premier ministre israélien Ehud Barak et le président palestinien Yasser Arafat.

Ces négociations devraient déboucher d'ici à cinq mois sur un accord-cadre définissant les grandes lignes d'un règlement final, celui-ci devant être atteint dans un délai d'un an, c'est-à-dire le 13 septembre 2000.

Mais Barak a d'ores et déjà laissé entendre ces derniers jours qu'en raison de la complexité des problè-

mes, il ne serait peut-être pas possible d'atteindre des objectifs aussi ambitieux.

Les discussions porteront sur les questions à propos desquelles les deux peuples s'entretuent depuis la création de l'État d'Israël il y a 51 ans.

Les principaux points sont la création d'un État palestinien avec pour corollaire le tracé de ses frontières et ses prérogatives, le statut de Jérusalem, ville dont Israël a conquis et annexé la partie orientale en 1967, le droit au retour des trois millions de réfugiés palestiniens, et le sort des 160 colonies juives à Gaza et en Cisjordanie.

Sur tous ces points, Lévy et Abbas ont réitéré hier les positions bien connues des deux camps, qui sont diamétralement opposées.

Lévy a ainsi énuméré dans une allocution les quatre « principes » fondamentaux qui guideront Israël dans les négociations :

■ « pas de retour aux frontières antérieures à juin 1967 », c'est-à-dire au déclenchement de la guerre de 1967 durant laquelle Israël a conquis Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-est ;

■ Jérusalem « doit rester unifiée sous souveraineté israélienne, dont elle est la capitale, un point c'est tout » ;

■ « pas d'armée étrangère stationnée à l'ouest du Jourdain » ;

■ des « blocs de colonie » resteront sous souveraineté israélienne.

Abbas lui a répondu en réaffir-

mant la position de l'OLP, à savoir que les Palestiniens exigent « un État indépendant » avec capitale à Jérusalem-est et un retour d'Israël à ses frontières du 4 juin 1967.

Un État palestinien « vivra en paix au côté de l'État d'Israël », a-t-il dit.

Il a aussi réclamé « une solution juste au problème des réfugiés palestiniens, conformément à la résolution 194 de l'ONU, et le démantèlement des colonies, conformément à la résolution 465 de l'ONU.

« Nous nous en tiendrons à nos principes, car il ne saurait y avoir de processus de paix à n'importe quel prix », a lancé Lévy durant une conférence de presse.

Mais malgré les énormes divergences et l'enjeu des négociations, une certaine chaleur a présidé à la cérémonie.

Reste pour les négociateurs à entrer dans le vif du sujet, à commencer par la définition de l'ordre du jour. Lévy a précisé que ce serait fait dans le courant de la semaine, « peut-être lors d'une rencontre entre moi-même et Abou Mazen ».

Des personnalités représentant la communauté internationale — des États-Unis à l'Union européenne en passant par le Japon — avaient fait le déplacement à Erez.

« La chose la plus importante est que le volet israélo-palestinien (du processus de paix) est relancé dans un bon esprit », a estimé l'émissaire américain Dennis Ross avant le début de la cérémonie.

Djakarta autorise le parachutage de vivres au-dessus du Timor

Discorde onusienne sur la composition d'une force de paix

d'après AFP
DJAKARTA

Les Est-Timorais étaient en droit de recouvrer quelque espoir hier après la décision de Djakarta d'autoriser des parachutages de vivres au-dessus de l'ex-colonie portugaise et l'acceptation la veille de l'envoi d'une force internationale de paix.

L'envoi de cette force, surtout asiatique mais qui pourrait être commandée par l'Australie, n'est toutefois pas attendue sur place avant quelques jours et sa composition s'avère délicate.

L'Indonésie a réclamé qu'elle soit composée de « nations amies » et que cinq pays occidentaux, dont l'Australie et les États-Unis, en soient exclus. Elle fait l'objet d'intenses tractations à New York où le Conseil de sécurité a entamé hier des consultations.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a souligné qu'il appartenait au Conseil de sécurité de décider de sa composition.

« L'ONU et le Conseil décideront », a-t-il dit, interrogé sur la composition de la force devant ramener la paix dans l'ancienne colonie portugaise annexée par Djakarta en 1976 et dévastée par la violence après le vote massif en faveur de l'indépendance, le 30 août.

Depuis, les milices pro-indoné-

siennes, appuyées par l'armée, ont dévasté le territoire et semé la terreur parmi la population.

Des informations font état de la poursuite des violences. Selon des sources dignes de foi, la campagne de terreur lancée par les milices pro-indonésiennes au Timor oriental a gagné le Timor occidental où se trouvent environ 100 000 réfugiés qui ont fui ou ont été emmenés de force.

L'Indonésie ne met « pas de conditions » au déploiement de la force internationale au Timor oriental, a dit cependant le ministre des Affaires étrangères, Ali Alatas, avant des entretiens avec Annan.

« C'est à l'ONU de déterminer la composition de la force », a dit Alatas aux journalistes.

Plusieurs pays, dont le Canada, ont fait part de leur intention d'envoyer des troupes au Timor oriental.

Les responsables américains ont averti que le rôle des États-Unis dans une force internationale serait limité et ne comprenait pas l'envoi de troupes. Ils envisagent de mettre en place un pont aérien pour transporter les Casques bleus au Timor et fournir des moyens de communication et de transport.

Pour renforcer la pression sur l'Indonésie, les 15 pays membres de l'Union européenne ont décidé

hier un embargo de quatre mois sur les exportations d'armement à ce pays et une suspension de la coopération militaire avec Djakarta.

Sur le plan humanitaire, des opérations devraient commencer à se concrétiser : le parachutage de marchandises autorisées hier par l'Indonésie et destinées aux personnes ayant fui les massacres pour se réfugier dans les montagnes du Timor oriental pourraient débuter dès aujourd'hui, selon le Haut commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, Mary Robinson.

Les États-Unis et l'Australie devraient participer à l'opération, qui concernerait « des dizaines, voire des centaines de milliers de gens » réfugiés dans les montagnes, selon un porte-parole des Nations Unies à Djakarta, Brian Kelly.

Djakarta a estimé à plus de 120 000 le nombre de personnes qui ont fui leur maison au Timor oriental, après le référendum.

Des stocks de nourriture et d'eau suffisant pour remplir deux avions cargo Hercules étaient prêts hier à être acheminés depuis Darwin (Australie), à une heure et demie de vol seulement.

Le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) s'est dit prêt lundi à lancer une opération humanitaire pour venir en aide aux réfugiés et déplacés de la région, a indiqué à Genève la responsable de l'organisation, Sadako Ogata.

Les protestants d'Ulster rejettent la réforme de la police

d'après AFP
BELFAST

Le principal parti protestant d'Irlande du Nord a unanimement condamné hier les propositions de réforme de la police, mais il a maintenu sa participation aux efforts de relance de l'accord de paix malgré l'opposition de sa frange radicale.

Le leader unioniste David Trimble a émergé satisfait d'une réunion du comité exécutif au quartier général de son parti à Belfast, pour affirmer que sa position à la tête de l'UUP était « solide comme le roc ».

Il a affirmé que son parti continuerait « aux mêmes conditions qu'avant » à participer aux efforts du médiateur américain George Mitchell pour remettre l'accord d'avril 1998 sur les rails.

Mais selon des sources proches du parti, cet engagement a été pris dans un climat de pessimisme total sur les chances de succès de relancer l'accord, pour l'instant au point mort.

Trimble sera en tout cas parvenu à refaire l'unité autour de lui alors que son proche lieutenant, John Taylor, a annoncé la semaine dernière qu'il ralliait les rangs des opposants à l'accord de paix qui refusent de participer à ces discussions.

Les « durs » du parti avaient multiplié les pressions sur Trimble pour qu'il se retire du processus, ouvert lundi dernier à Belfast sous la présidence de Mitchell.

De nombreux unionistes protestants accusent le gouvernement britannique de faire trop de concessions aux catholiques du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA.

Le rapport de Chris Patten, qui recommande une réforme radicale de la police d'Ulster comme partie intégrante de l'application de l'accord de paix, les a rendus furieux.



David Trimble

Le document publié jeudi, qui vise à ouvrir le bastion de la domination protestante — 92 % de ses effectifs — aux catholiques, propose de rebaptiser le RUC et de modifier ses symboles en abandonnant toute référence à la Couronne britannique pour le rendre plus « neutre ».

Au nom de la représentativité des communautés et des tendances politiques, il demande que des conseillers du Sinn Fein participent à l'autorité de tutelle de la nouvelle force.

Ce qui revient, a dit l'UUP dans une motion votée à l'unanimité, à ouvrir « des voies vers une implication des paramilitaires » dans la police. L'UUP a promis hier une guerre sans merci au rapport Patten, jugé « profondément déficient ».

Martin McGuinness, principal négociateur du Sinn Fein, a dénoncé « l'incapacité » des protestants unionistes à accepter l'accord de paix sur l'Irlande du Nord.

« L'opposition à l'intérieur du parti protestant d'Irlande du Nord à la mise en oeuvre de l'accord du Vendredi Saint s'explique par la profonde incapacité de l'UUP à accepter et à intégrer toutes les implications des détails de la mise en oeuvre de l'accord », a-t-il affirmé dans un communiqué diffusé hier à Washington.

McGuinness s'entretient ce matin à la Maison-Blanche avec des conseillers du président américain Bill Clinton.

Le révérend « Ian Paisley veut couler l'accord du Vendredi Saint », a-t-il ajouté, en référence au dirigeant du Democratic Unionist Party (DUP), un parti protestant extrémiste.

Paisley a annoncé qu'il boycotterait le réexamen du processus de paix nord-irlandais, qui s'est ouvert lundi dernier à Belfast sous la présidence de l'ex-sénateur américain George Mitchell.

Logiciels, etc.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Quand l'ordinateur répond à l'appel



André Mondoux

collaboration spéciale

À la suite des incursions répétées de Zacharie (22 mois) dans les entrailles du bon vieux répondeur familial, celui-ci avait fini par rendre l'âme (qui eût cru que les micro-cassettes pouvaient contenir autant de kilomètres de ruban?). Acheter un autre appareil n'aurait en rien calmé la curiosité du plus jeune. De plus, Élise, l'aînée, est aux portes de l'adolescence et j'aurais aimé lui donner sa propre boîte vocale afin qu'elle ait un espace privé. Malheureusement, le service de Télé-réponse de Bell n'offre plus l'option de boîtes multiples. Que faire? J'ai donc tenté ma chance du côté de l'informatique avec les logiciels de gestion d'ap-

pels comme *TalkWorks Pro* (Symantec) et *Communicate Pro* (01 Communication).

Les répondeurs électroniques

Les logiciels de traitement des appels offrent plusieurs avantages, dont le principal est la possibilité de créer de multiples boîtes vocales à partir d'une même ligne téléphonique. On peut accéder à chaque boîte vocale à partir d'un menu/message principal (« Pour joindre Élise, appuyez sur le 1, pour joindre Marie-Jeanne, appuyez sur le 2, etc. ») et possède son propre message de bienvenue (« Salut! Ici Élise, laissez-moi un message »). Pour chacune des boîtes vocales, y compris la réception principale, il est même possible de déterminer quel message sera joué selon le moment de la journée (« Il est passé onze heures! N'avez-vous pas honte? Laissez un message et, surtout, laissez-nous dormir! »).

Concevoir la structure du système de messagerie et configurer les boîtes vocales individuelles n'est pas une tâche complexe. Les deux logiciels offrent une interface graphique qui imite en tout point celle d'un répondeur physique. Il faut souligner ici l'apport des différents assistants de *TalkWorks Pro* qui facilitent grandement la mise sur pied de votre système de mes-

sagerie vocale. Par contre, *Communicate Pro* permet de verrouiller l'accès aux boîtes vocales par un mot de passe et même faire jouer de la musique pendant que le téléphone est en mode pause!

Les logiciels tiennent à jour le journal de tous les appels reçus et écouter un message est aussi simple que de cliquer dessus avec le rongeur. Tous les messages reçus sont sauvegardés sur votre disque dur (attention, il vaut mieux activer l'effacement automatique des messages après X jours si on ne veut pas bouffer inutilement beaucoup d'espace disque).

Plus qu'un répondeur

Si vous êtes abonné au service d'afficheur, les logiciels de traitement des appels offrent alors des fonctions assez spectaculaires. Ainsi, le logiciel peut identifier l'appelant et le transférer directement à une boîte vocale précise ou encore lui faire jouer un message d'accueil sur mesure. Il peut également vous avertir de la réception d'un message en composant un numéro de téléphone (votre cellulaire ou téléavertisseur, par exemple). *TalkWorks* peut même transférer les appels reçus par courrier électronique sous forme d'un fichier de son ajouté au message en tant que pièce jointe.

Autant de fonctions qui ouvrent des possibilités intéressantes. Vous pourriez ainsi dicter une règle pour faire transférer un message vocal important à une adresse de courrier électronique, faire suivre la réception de vos télécopies au télécopieur où vous êtes temporairement, ou encore enregistrer un message personnalisé indiquant à la personne à quel numéro et quand elle pourra vous joindre.

Les logiciels de gestion des appels nourrissent également un but ambitieux: ils entendent servir de guichet unique pour tous les types de messages, qu'il s'agisse de courrier électronique ou de télécopie. C'est ainsi que *TalkWorks* comprend le logiciel de télécopie *IcWifax* et *Communicate Pro* comporte des modules intégrés de téléphonie Internet et de courrier électronique. Dans le cas du service de télécopie, les deux logiciels ont des modules pour mettre sur pied des systèmes d'envoi de documents sur demande.

Le hic

Le talon d'Achille de ces logiciels est qu'ils ne fonctionnent pas à 100% avec tous les modems. Ainsi, certains modems « génériques », même s'ils fonctionnent bien en mode télécopieur, peuvent par exemple avoir des irritants ma-

jeurs, comme ne pas arriver à décrocher la ligne téléphonique après la prise de message. Vérifiez donc la liste des modems soutenus avant de plonger dans l'achat (les informations sont sur le site Web des fabricants).

Offerts à entre 100 et 150 \$, les logiciels de gestion des appels sont peut-être un peu chers pour servir uniquement de répondeur. Mais si vous avez également besoin d'un système de télécopie et de suivi des appels, ils peuvent alors devenir une option intéressante pour certains travailleurs à domicile ou petites entreprises. Lequel choisir? *Communicate Pro* est là depuis longtemps et a une saveur bien Internet. *TalkWorks* offre une interface conviviale, un système d'aide bien peaufiné et un module de télécopie (*Wifax*) qui a fait ses preuves. Pour vous aider à fixer votre choix, il est possible de télécharger une version d'essai des produits à partir du site du fabricant.

Communicate Pro, 01 Communication, <http://www.01com.com>
TalkWorks, Symantec, <http://www.symantec.ca>
 On peut joindre l'auteur à mondoux@videotron.ca

Retrouvez toutes les chroniques de Cyberpresse sur le site Internet de La Presse : <http://lapresse.infinet.net>

Bogue de l'an 2000 : l'espace aérien n'est pas entièrement prêt

Associated Press
WASHINGTON

Les Américains sont inquiets, ou affectent de l'être: à trois mois et demi de l'an 2000, tous les pays du monde ne semblent pas encore entièrement prêts à faire face au « bogue » informatique dans le domaine aéronautique.

Alors que l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI) avait demandé pour le 1^{er} juillet à ses 185 pays membres un

rapport complet sur l'état de préparation de leurs aéroports et compagnies aériennes, près d'un tiers d'entre eux (53) n'avaient toujours pas répondu début septembre. Le rapport de synthèse de l'OACI, prévu le 31 juillet, a donc été reporté sine die.

« Le temps presse », a estimé récemment devant une commission conjointe du Sénat et de la Chambre des représentants l'inspecteur général du Département américain des Transports, Kenneth Mead. « À

notre avis, ces "incertitudes" devraient être levées au plus tard le 15 octobre », a-t-il ajouté, rappelant que le trafic aérien entre les États-Unis et le reste du monde avoisinait les cinq millions de passagers en 1998.

Selon M. Mead, les 53 pays récalcitrants se répartissent ainsi: 18 en Asie, 12 en Amérique du Sud, 10 en Afrique, huit dans l'ex-Europe de l'Est communiste, quatre au Moyen-Orient et un en Europe occidentale.

Parler au téléphone par son ordinateur

MATHIEU PERREAULT
NEW YORK

Un deuxième service téléphonique via Internet, dix fois plus rapide que le Net2phone d'IDT, a été inauguré sans tambour ni trompette voilà deux semaines par la firme floridienne Ursus.

« Nous traitons déjà quelques centaines de milliers d'appels chaque jour », expliquait hier Jay Chavez à une conférence de presse new-yorkaise d'IBM, qui l'avait invité pour témoigner de la qualité de ses serveurs informatiques R/S6000.

Le service, accessible par le site www.thestream.com, permet d'appeler n'importe quel numéro de téléphone, partout dans le monde, et d'obtenir une qualité de son « comparable à celle d'un cellulaire », affirme M. Chavez. Le client parle dans un micro branché à son ordinateur. *PC Week* reprochait à Net2phone de ne pas permettre que les deux interlocuteurs se parlent en même temps.

Il faut télécharger un logiciel. « Notre téléchargement est beaucoup plus rapide que celui de Net2phone, assure M. Chavez en entrevue. Ça m'a pris quatre minu-

tes au lieu d'une demi-heure. »

Des « téléphones Internet » existent déjà d'ordinateur à ordinateur, mais les deux interlocuteurs doivent se concerter d'avance à propos du rendez-vous, ou à tout le moins être devant leur ordinateur. Par contre, la communication est souvent gratuite.

Les tarifs d'Ursus sont comparables à ceux des compagnies nord-américaines: six cents US la minute pour appeler au Canada, de partout dans le monde. « Notre marché sera beaucoup plus en Europe, en Afrique et en Amérique latine, où les tarifs sont plus élevés et où Ursus est très présente, dit M. Chavez. Aux États-Unis, si on appelle après 17 h, il est facile de trouver du cinq cents la minute. » Le client paie par carte de crédit.

Net2phone propose 10 cents la minute à partir du Canada. Ursus permet d'appeler en Italie pour 17 cents la minute, du Canada.

Ursus a des revenus annuels de 35 millions de dollars et IDT, établie au New Jersey, de 400 millions. Selon M.

Chavez, Net2phone rapporte 20 millions de dollars; il veut que Stream génère deux fois plus d'argent. Les analystes d'International Data Corporation estiment que la téléphonie sur Internet pèsera 23 milliards US en 2003.

www.thestream.com
www.net2phone.com

15^e FESTIVAL des couleurs

MONT-SAINT-ANNE

Randonnées panoramiques et émotions hautes en couleur

DU 11 SEPTEMBRE AU 11 OCTOBRE 1999

DU 11 SEPT. AU 11 OCT.

SYMPOSIUM DE SCULPTURE À LA GALERIE MONT SAINTE-ANNE

11, 12, 18 ET 19 SEPT.

ACTIVITÉS POUR LA FAMILLE

2 ET 3 OCT.

SPECTACLES DE JONGLERIE ET DE MAGIE AU SOMMET

8 AU 11 OCT.

DÉCOUVREZ LA NATURE ET SES COULEURS
1-877-7CHUTES

8 AU 11 OCT.

FESTIVAL DE L'OISEAU DES NEIGES DE ST-JOACHIM POUR INFO
418-827-6121

Forfait Festival des couleurs

Réservez tôt!

2 nuits d'hébergement en condo incluant le brunch du dimanche et une randonnée panoramique en télécabine

À partir de 105\$ par pers. au week-end

9, 10 ET 11 OCT.

SPECTACLES DE TRAMPOLINE À 800 MÈTRES D'ALTITUDE

Animation

- Concerts au sommet 25 et 26 septembre avec JAY SEWALL ET LE CAJUN BLUES BAND
- Carrousel de poneys
- Brunchs à la montagne tous les dimanches
- Maquillage pour enfants
- Petite ferme

INFORMATION ET RÉSERVATION

1 888 827-3434

Les caisses populaires de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans

L'OFFRE LA PLUS NET

pour ceux qui n'auraient jamais pensé un jour se le permettre

LE 20 SEPTEMBRE PROCHAIN...

www.ultim.net

Monde

Cuba s'ouvre au monde

d'après l'AFP
LA HAVANE

Après la visite du pape et avant celle du roi d'Espagne, Cuba, malgré l'effondrement du bloc communiste et 40 ans d'embargo américain, s'affirme plus intégrée au monde que jamais.

Dans un rapport présenté hier devant l'Assemblée du pouvoir populaire (Parlement), le chef de la diplomatie cubaine, Felipe Perez Roque, dresse un bilan « optimiste » et « positif » des relations de l'île avec le reste du monde, « à un moment qui coïncide avec la plus grande ouverture et les liens les plus forts de Cuba avec l'extérieur ».

« Ceci démontre », a déclaré le ministre cubain en présentant les conclusions du rapport, « que la politique d'isolement de Cuba, les tentatives de couper les liens du monde avec Cuba, de discréditer le pays, ont échoué », ce qu'il a qualifié de « prouesse » et de « victoire de la Révolution ».

La Havane indique aujourd'hui avoir 92 ambassades à l'étranger, un record car Cuba n'en comptait que 43 au lendemain de la Révolution en 1959.

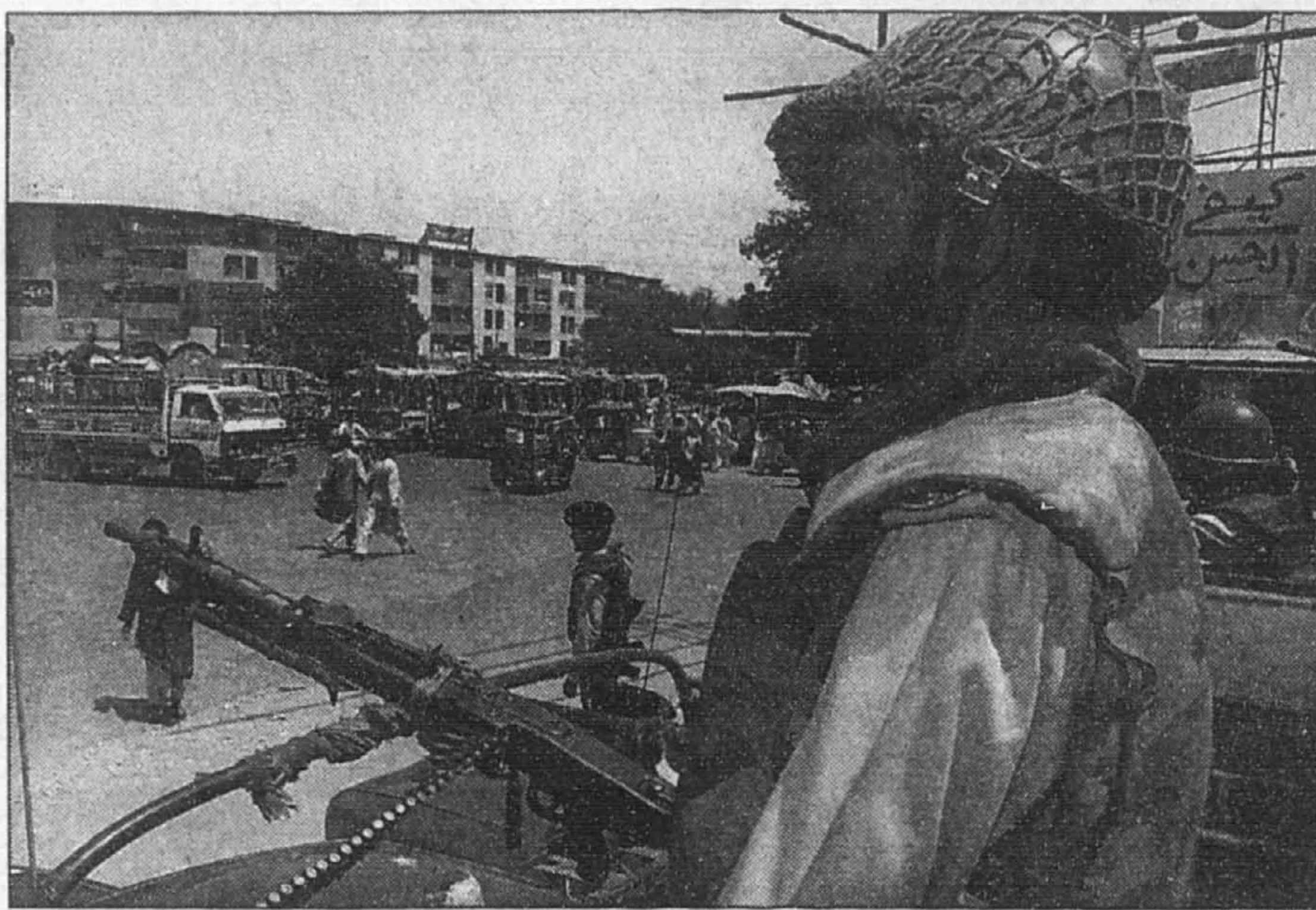


PHOTO AFP

Grève générale au Pakistan

La campagne de l'opposition, toutes tendances confondues, pour contraindre le gouvernement Nawaz Sharif à démissionner continue au Pakistan. Le centre de Karachi, métropole portuaire du pays, était désert hier, au début d'une grève générale de deux jours. Le régime a sévi brutalement contre les opposants, dispersant les rassemblements à coups de matraques et de gaz lacrymogènes, et arrêtant les leaders en masse et les transférant par avion hors de leurs villes et provinces.

Nouveau climat de réconciliation entre l'Irak et ses voisins arabes

d'après AP et AFP
LE CAIRE

La réunion semestrielle de la Ligue arabe, présidée par l'Irak pour la première fois depuis la guerre du Golfe en janvier 1991, s'est clôturée hier au Caire dans un climat nouveau de réconciliation entre Bagdad et ses voisins arabes.

L'Arabie saoudite et le Koweït ne s'opposent plus à la levée de l'embargo contre l'Irak, a ainsi affirmé le chef de la diplomatie égyptienne Amr Moussa après une réunion de son homologue saoudien Saoud al-Fayçal avec le président Hosni Moubarak.

Le ministre irakien Mohamed Saïd al-Sahhaf a aussitôt réagi en affirmant que « les points d'entente se multiplient » entre les pays arabes sur les perspectives d'une levée de l'embargo.

« Nous nous dirigeons, avec nos frères, vers une voie positive », a-t-il ajouté, reconnaissant toutefois que la levée de l'embargo n'avait été discutée qu'en marge du conseil ministériel.

À l'ouverture du conseil, le président palestinien Yasser Arafat avait lancé dimanche un appel à la réconciliation avec Bagdad.

Des divergences demeurent entre l'Irak et les pays du Golfe, mais les discussions ont été « très civilisées », a dit le secrétaire général de la ligue, Esmat Abdel-Meguid. « Nous avons maintenant le début d'une tentative de recherche d'une solution acceptable », a-t-il ajouté, en référence à la guerre du Golfe.

La convocation d'une réunion des cinq membres permanents du Conseil de sécurité sur l'Irak à Londres traduit l'isolement des États-Unis, estime entre-temps la presse officielle de Bagdad.

« Ayant échoué à convoquer une réunion des cinq membres permanents à Washington, les deux pays colonialistes, les États-Unis et la Grande-Bretagne, se sont entendus pour que Londres convoque une réunion similaire », mercredi, écrit le quotidien *Al-Joumhouriya*.

La réunion des hauts fonctionnaires des cinq puissances devait avoir lieu mercredi dernier à Washington, mais la Chine a refusé d'y participer, ce qui a entraîné son annulation.

Les membres du conseil sont toujours divisés sur l'opportunité de lever les sanctions contre l'Irak en échange de la réinstauration d'un contrôle sur l'arsenal irakien de destruction massive.

Trois projets de résolution ont été présentés au conseil par les Britanniques et les Néerlandais, par la France, et par la Russie. Bagdad a affirmé qu'elle rejetait tous ces projets et réclamé une levée sans condition de l'embargo qui lui est imposé depuis son invasion du Koweït.

Durant la réunion de la Ligue arabe au Caire, il a été question par ailleurs de l'exposition sur Israël de Disney World au Centre Epcot, en Floride, qui présente Jérusalem comme capitale du pays.

Abdel Meguid a annoncé l'envoi d'une délégation pour inspecter la présentation. Moussa a souligné que les États arabes refusaient que Jérusalem soit présentée comme la capitale d'Israël.

Disney a opposé une fin de non recevoir à une mission des Émirats arabes unis, qui ont menacé de boycotter ses produits. Mais selon Abdel-Meguid, le président de Disney, Michael Eisner, a invité une délégation de la Ligue arabe.

Gerhard Schroeder maintient le cap

Les ex-communistes pavoisent

d'après AFP
BERLIN

Le chancelier allemand Gerhard Schroeder a assuré, hier à Berlin, qu'il ne changerait pas sa politique d'austérité budgétaire au lendemain d'élections régionales et municipales désastreuses pour son parti, le SPD (social démocrate).

« Nous ferons notre travail pour réduire la montagne de dettes », a déclaré le chancelier avant une réunion du présidium du SPD pour analyser les résultats des élections régionales en Thuringe (est) et municipales en Rhénanie du nord-Westphalie (ouest).

Le plan d'économies budgétaires pour l'an 2000 prévoit des coupes de 30 milliards de marks (15,3 milliards US), notamment dans les prestations sociales.

Les communistes renoués du PDS veulent entre-temps rallier les déçus de la gauche pour devenir la troisième force politique allemande après s'être offert le luxe de devancer pour la première fois le SPD, dimanche en Thuringe.

Dans ce Land, l'un des cinq issus de l'ex-RDA, le PDS a distancé avec 21,4 % des suffrages de près de trois points le SPD. Il y est aussi le seul parti à avoir gagné des voix en chiffres absolus malgré une abstention de 15 % plus forte qu'il y a cinq ans. Un scénario qui pourrait bien se répéter dimanche en Saxe.

« Une césure historique », a lancé le président du PDS, Lothar Bisky, pour qui « ce résultat conforte l'ambition du parti » de devenir la troisième force politique nationale, place occupée jusqu'ici par un parti écologiste en déconfiture.

Les espoirs des communistes renoués sont étayés aussi par les résultats obtenus une semaine plus tôt dans le Brandebourg, autre État de l'ex-RDA, où ils ont progressé de près de cinq points, avec 23,3 % des suffrages, le SPD, qui perdait 15 points (39,3 %).

Le PDS fourbit ses armes pour les élections générales de 2002 avec une cible privilégiée : les déçus de la gauche, dans son pré carré de l'ex-RDA, mais à l'ouest aussi où il est encore en terre de mission.

L'offensive des communistes renoués est soigneusement orchestrée. Il s'agit de présenter le parti comme une alternative à la gauche libérale incarnée par le SPD de Schroeder, mais aussi aux Verts, idéologiquement et électoralement laminés depuis qu'ils ont accédé au pouvoir dans les bagages du chancelier.

Nos résultats d'examen viennent d'arriver du labo.



Les médecins sont formels : BMW est la «voiture la plus sécuritaire du millénaire». En reconnaissance de son travail d'innovation au chapitre de la prévention des traumatismes, l'IBIA - l'association internationale spécialisée dans l'étude des lésions cérébrales - a décerné à BMW le titre de «voiture la plus sécuritaire du millénaire». Le jury de médecins-experts a d'ailleurs accordé une mention spéciale à notre système de protection pour la tête, tout à fait exclusif. Premier fabricant automobile à recevoir l'appui d'une association aussi respectée, BMW est fière d'arriver, une fois de plus, en tête de liste.



Voiture la plus sécuritaire du millénaire selon l'association internationale spécialisée dans l'étude des lésions cérébrales

©BMW Canada Inc. «BMW», le logo BMW et «Le plaisir de conduire» sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc. Pour connaître le concessionnaire le plus près de chez vous, composez le 1 800 667-6679. Visitez notre site Web : www.bmw.ca.

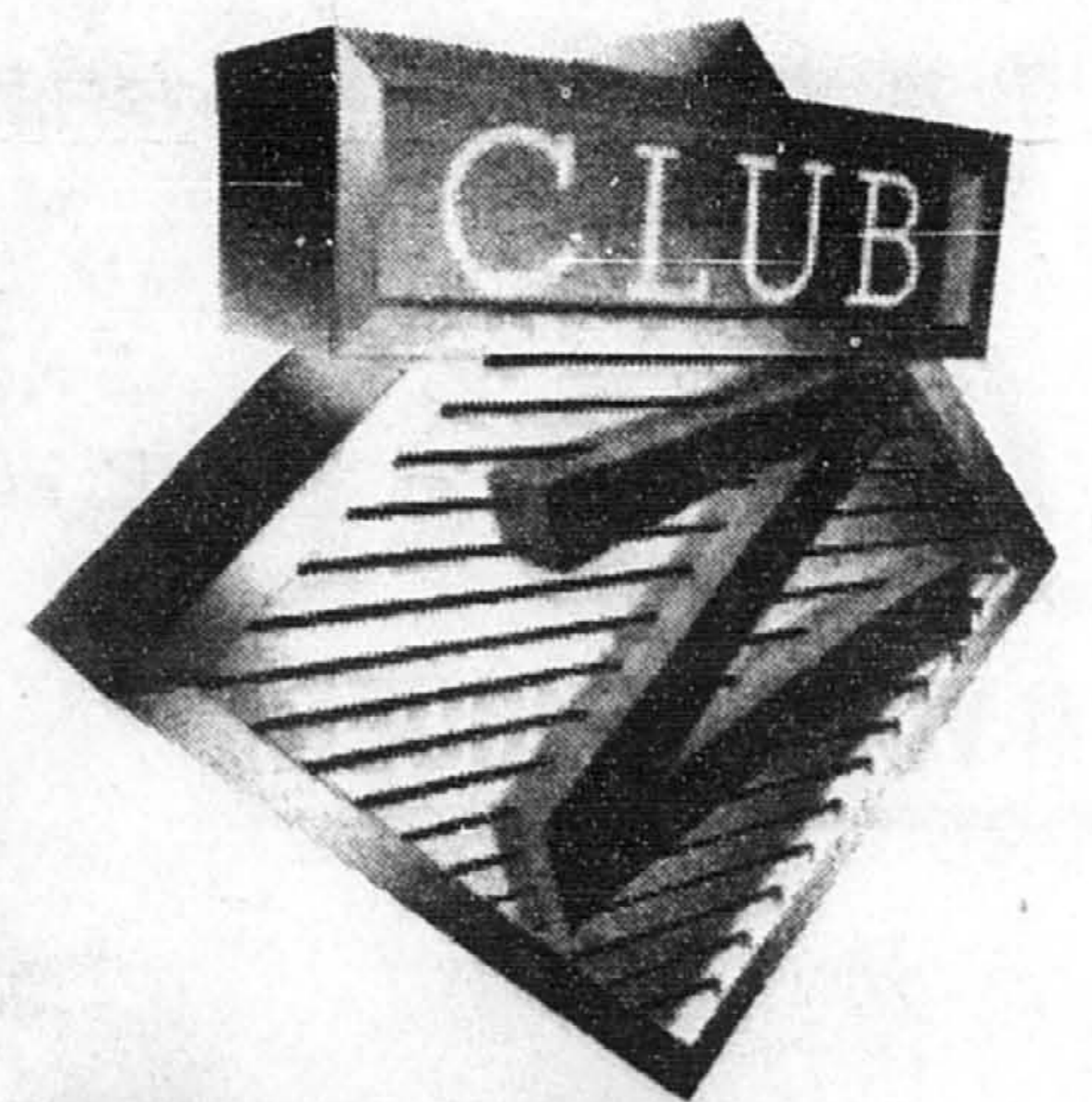


Le plaisir de conduire.

Zellers

**mercredi et jeudi
vous serez doublement content!**

**obtenez
vos
points
en double**



**sur presque tous les
articles en magasin***

car nous célébrons le lancement du nouveau catalogue du Club Z!

*Aucun point du Club Z n'est émis pour ce qui suit (à moins d'indication contraire sans équivoque de la part de Zellers) : ordonnances, tabacs et produits de la tabagie, billets de loterie, boissons alcoolisées, rayons concédés et/ou sous licence identifiés comme exclus et autres articles ou catégories d'articles identifiés comme exclus. Renseignez-vous au comptoir du service à la clientèle.

Les grandes marques à bons prix! **Zellers**

Politique

La prévision du surplus financier net demeure inchangée à 240 millions

PIERRE APRIL
Presse Canadienne, QUÉBEC

Les prévisions du ministère des Finances maintiennent l'atteinte du déficit zéro pour 1999-2000 et reconforment un surplus financier de 240 millions.

Au chapitre des opérations budgétaires, la synthèse des opérations financières au 30 juin 1999 rendue publique hier répète les prévisions établies dans le budget de mars 1999, fait état de revenus autonomes de 38,2 milliards et établit à 6,9 milliards les transferts du gouvernement du Canada à la fin du présent exercice financier.

Les dépenses de fonctionnement pour la même période sont également maintenues à 37,5 milliards, soit le niveau établi dans le dernier budget du ministre des Finances Bernard Landry, malgré une hausse significative des dépenses de programmes.

La synthèse parle d'une augmentation des dépenses de 685 millions, dont la moitié est imputable aux redressements dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Dans l'éducation, les dépenses se sont accrues de 172 millions. Ces chiffres officiels montrent aussi un dépassement de 80 millions dans le Fonds de développement du marché du travail et un accroissement des mauvaises créances de 57 millions au ministère du Revenu.

Les résultats des opérations financières 1998-1999 confirment aussi les prévisions concernant le déficit zéro, « un an plus tôt que prévu ». Ils précisent par ailleurs que le surplus financier net prévu de 385 millions sera dépassé pour atteindre les 502 millions alors que le surplus budgétaire sera de 25 millions au lieu d'être nul comme le laissait entendre le budget de mars 1999.

Au chapitre des transferts du gouvernement du Canada, l'analyse du ministère des Finances fait état d'une hausse de 16 pour cent au cours du premier trimestre de 1999-2000 en comparaison de la même période l'an dernier, alors qu'un recul de 14,6 pour cent est toujours prévu pour l'ensemble de l'année.

Les libéraux fédéraux du Québec ne tiendront pas de caucus spécial sur ONEX

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Les craintes du député libéral Clifford Lincoln quant au projet d'ONEX d'acheter et de fusionner Air Canada et Canadien n'ont pas eu grand écho parmi ses collègues qui ne discuteront du dossier qu'à la rentrée, dans un mois.

La sénatrice Céline Hervieux-Payette, présidente intérimaire du caucus québécois des libéraux, ne partage pas les appréhensions du député de Lac-Saint-Louis, qui parle déjà d'une transaction désastreuse pour la région de Montréal.

« Si j'avais des raisons de m'inquiéter, j'aurais convoqué une réunion du caucus, mais je suis satisfaite des réponses du ministère des Transports, a indiqué hier Mme Hervieux-Payette à La Presse. Il m'a dit que ce n'est pas l'affaire d'un ministère, mais de tout le gouvernement. Je ne pense pas qu'il y a urgence de convoquer le caucus spécial du Québec pour étudier un dossier quand toutes les données ne sont pas sur la table. »

La semaine dernière, Clifford Lincoln affirmait que d'autres députés libéraux feraient connaître

leur désapprobation au projet d'ONEX, mais personne n'a réclamé de rencontre, affirme Céline Hervieux-Payette.

Le député de Vaudreuil-Soulanges, Nick Discepola, a toutefois appelé le ministre David Collenette, dimanche soir, pour lui poser quelques questions. « Il m'a assuré que le gouvernement ne prendrait pas de décision avant que le caucus national ait pu s'exprimer », dit M. Discepola, qui s'inquiète surtout de la possible perte de 5000 emplois au terme de la fusion.

Certains militants craignent eux aussi le pire, reconnaît Mme Hervieux-Payette, ajoutant cependant qu'il est prématuré de débattre d'une transaction dont on ne connaît pas encore les détails. « Au parti, dit-elle, il y a des gens qui s'inquiètent, mais je n'ai jamais vu une transaction à caractère économique aussi importante se discuter sur la place publique. »

Quant à la convocation du comité permanent des Transports réclamée par l'opposition, la sénatrice soupçonne l'opportunisme politique.

Fuites au Revenu: Néron pourrait refuser de témoigner

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le principal témoin dans l'affaire de la présumée fuite de renseignements fiscaux au bureau du premier ministre, l'ex-directeur de cabinet André Néron, pourrait refuser de témoigner à la commission d'enquête chargée de faire toute la lumière sur cette affaire.

Les travaux de la commission devaient débiter mercredi, précisément avec le témoignage d'André Néron, un des acteurs principaux dans cette affaire puisqu'il est à l'origine de son dévoilement.

Mais la commission d'enquête présidée par l'ancien juge Jean Moisan refuse d'accorder à André Néron le statut de participant, ce qui lui donnerait le droit de contre-interroger les témoins.

M. Néron a de plus convoqué les médias à une rencontre de presse, aujourd'hui, afin de rendre public le témoignage livré à huis clos devant les enquêteurs de la Commission d'accès à l'information.

Pour une fois, profitez donc du coût de la vie.

OBTENEZ
UN TAUX DE
FINANCEMENT DE

1,9%[†]

À L'ACHAT, JUSQU'À
48 MOIS SUR TOUTES
LES MAZDA 1999 EN STOCK



Mazda Protégé: Lauréate du Prix des voitures de l'Année 1999 de l'AJAC



Mazda Protégé 1999



Camionnette Mazda de série B 4 portes 1999



Mazda 626 1999



Mazda Miata 1999



Mazda Millenia S 1999

Coup de foudre! Coup de fougue!



Les concessionnaires Mazda du Québec

Visitez notre site WEB à www.mazda.ca - Informez-vous au sujet du programme Mazda pour les diplômés.

Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda 1999 neuves en stock chez les concessionnaires. †Financement consenti par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat: 10 000 \$ au taux de 1,9%; 48 paiements de 216,52 \$; coût d'emprunt de 392,96 \$; total à payer de 10 392,96 \$. Cette offre n'est pas disponible sur l'édition limitée du 10^e anniversaire de la Mazda Miata 1999. Immobilisation, assurances et taxes en sus. Offres de location également disponibles.

Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Offre d'une durée limitée à compter du 3 septembre 1999.